



LAMOTHE place des platanes "école"-8h00/17h45

MONGAUZY station-8h05/17h50

FONTET place de la mairie-8h15/17h35

GIRONDE place du monument-8h50/17h00

LA REOLE

- Calonge-7h45/17h25
- Turon-8h30/17h20
- Verts Coteaux-8h40/17h10
- Castagnet -8h45/17h15

(pas d'arrêt à Morizés)

*Être présent 5 minutes avant l'heure indiquée

*Les horaires peuvent varier + ou - 5 minutes.

Important : Pour le ramassage confirmer la présence de l'enfant dès la réservation.

Présence obligatoire d'un des parents, ou personne mentionnée sur la fiche d'inscription.

RÉSERVATIONS, ANNULATIONS.

Toutes les réservations et annulations se font auprès des directeurs de l'accueil de loisirs de la Réole

- Au bureau : du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et du mercredi de 9h à 18h30 .
- Par mail : alsh.lareole@reolaisensudgironde.fr
- Par téléphone : 05-56-61-03-59

Toute place doit être réservée.

La réservation s'effectue au minimum cinq jours avant exemple : jeudi avant 12h00 pour le mercredi.

Toute place réservée non annulée dans les délais exemple : jeudi avant 11h30 pour le mercredi, sera facturée (voir le règlement intérieur des parents).

Pour les annulations hors délais, fournir un certificat médical ou tout autre justificatif dans la semaine qui suit.

LES SITES D'INFOS

www.reolaisensudgironde.fr

Facebook : Alsh Lareole

MODE DE CALCUL DES TARIFS

Services	tarifs	mini / maxi
Journée vacances	0,009 x Quotient Familial	3€ / 13,5€
½ journée avec repas (mercredi et vacances)	80% tarif journée	2,40€ / 10,8€
½ journée sans repas (mercredi et vacances)	50% tarif journée	1,5€ / 6,75€
Sortie	tarif journée avec ou sans majoration	3€ / 13,5€ + majoration
Mini-camp	tarif journée avec majoration	3€ / 13,5€ + majoration

HORAIRE

A la journée de 7h30 à 18h30
 A la ½ journée avec repas de 7h30 à 13h30 ou de 11h30 à 18h30
 A la ½ journée sans repas de 7h30 à 11h30 ou de 13h30 à 18h30

DOCUMENTS A FOURNIR POUR TOUTE INSCRIPTION

- Fiche sanitaire de liaison et d'inscription (téléchargeables sur le site internet)
- Justificatif de domicile
- Photocopie des vaccins
- Photocopie de l'assurance responsabilité civile extra-scolaire
- Photocopie de l'attestation de sécurité sociale
- N° d'allocataire CAF ou QF MSA ou à défaut, l'avis d'imposition
- Test d'aisance aquatique (25 m.), pour ceux le possédant

Pour une meilleure organisation, nous vous demandons d'inscrire vos enfants à l'avance (se reporter au règlement intérieur)

Les familles qui n'habitent pas sur le territoire doivent d'abord se renseigner sur les modalités d'inscription.



ACCUEIL DE LOISIRS LA REOLE

Chemin de Peyrefitte
 33190 La Réole
 Tél:05-56-61-03-59

Les Vacances de Printemps

Du 15 au 26 Avril 2019



Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde